L'ANNÉE 2016 SUR LE PLAN SOCIAL

Paupérisation, perturbations et palliatifs

L'année 2016 qui débute devrait être marquée, au-delà des augmentations de prix et tarifs annoncées, par une paupérisation avérée et par des perturbations fréquentes de l'activité économique. Cela même si des palliatifs en termes notamment de facilitation à l'accès au logement seront apportés.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Elle s'annonce difficile. L'année 2016 qui débute sera différente de celle qui l'a précédée, car marquée par une austérité imposée.

Certes, l'année 2015 qui s'achève a été caractérisée globalement par la poursuite de la baisse des cours mondiaux de l'or noir, et par conséquent, des revenus du pays. Toutefois, les effets de cette baisse ne seront ressentis de manière effective sur le plan social, par les citoyens, que durant les mois qui viennent.

Des augmentations sont attendues

Motivées par la quête de ressources financières supplémentaires, le souci de mieux lutter contre le gaspillage et la fraude, d'importantes augmentations des prix et des tarifs de biens et services ont été prévues par la loi de finances (LF) pour 2016. Résultant du réajustement de la taxation fiscale, parafiscale et douanière, des augmentations concerneront essentiellement les carburants, l'électricité et le gaz.

Certes, ces hausses sont voulues assez raisonnables pour le portefeuille des ménages dans la mesure où les promoteurs de la LF 2016 ont veillé à ne cibler que certaines catégories sociales et récusent toute austérité imposée. Toutefois, ces augmentations seront bien, même durement ressenties par les citoyens qui subiront l'austérité de facto.

Un impact inflationniste

Affectés d'une manière ou d'une autre par le réajustement de la taxation, leurs charges devenant plus lourdes, différents acteurs de la chaîne de production – distribution – commercialisation devront la répercuter sur leurs prix de vente de biens et services.

Ce qui, et en raison de la forte propension d'aucuns à spéculer, se traduira certainement par des hausses plus ou moins importantes des prix, et donc une inflation galopante avérée.

Outre le fait que la forte dépréciation du dinar qui est enregistrée depuis plusieurs mois et qui est susceptible de s'accentuer en 2016 se traduira par des prix de vente assez élevés.

Des hausses de prix qui concerneront tant les biens de large consommation notamment alimentaire, en dépit du maintien du soutien des prix pour certains produits, que les biens non alimentaires.

Il s'agira notamment des véhicules dont les prix devraient augmenter de manière assez significative, sans omettre le réajustement des tarifs de la vignette automobile que la LF 2016 prévoit également.

Le pouvoir d'achat des Algériens laminé

Comme il faudra évaluer l'impact réel de l'entrée en vigueur dès le second semestre 2016 des licences d'importations et d'exportations sur la disponibilité et donc le prix de certains produits dont les véhicules, les matériaux de construction…

Ainsi, le pouvoir d'achat des Algériens continuera à être laminé, menacé en dépit des revalorisations salariales naguère concédées.

En d'autres termes, la paupérisation de la société algérienne, déjà latente depuis quelques années, s'avèrera une réalité. Assez difficile en raison de ces augmentations, le maintien de la paix sociale risque, ce faisant, d'être impossible en 2016.

Photo : DR

Les hausses de prix concerneront notamment certains produits alimentaires.

Les choix cornéliens de l'exécutif

Et ce dans le contexte où l'exécutif semble contraint à revoir l'actuelle politique sociale, en optant pour des mesures relativement radicales et en impulsant notamment le ciblage des subventions tout en veillant à ne pas trop bouleverser les équilibres socio-économiques.

En d'autres termes, l'exécutif est tenu à des choix cornéliens. Au moment où la rationalisation de la dépense publique s'impose, il doit en effet développer une gestion optimale, voire une réduction de la masse salariale notamment dans le secteur public, mais aussi déployer des efforts en vue de l'amélioration des équilibres financiers des caisses de Sécurité sociale.

Déployés. Pour autant, cela pourra se traduire par une compression de personnels assez insoutenable, la remise en cause de certains choix. Ce qui, par conséquent, risque de susciter les appréhensions légitimes des fonctionnaires, des travailleurs économiques et encourager la protesta, des flambées sociales.

Le risque de la flambée sociale

Or, des perturbations de l'activité administrative, économique et de services, essentiellement dans le secteur public, sont en effet annoncées pour les prochains mois. Des conflits sociaux, des mouvements de grève et autres actions de protestation sont susceptibles d'être enclenchés dans divers secteurs d'activité, notamment les transports et l'industrie.

Une fronde sociale au demeurant latente depuis des mois, car motivée par la quête d'une meilleure visibilité, l'amélioration des conditions socioprofessionnelles et par d'autres considérants propres aux entreprises publiques, et que les partenaires sociaux devront œuvrer à calmer de manière appropriée. Ce qui ne sera pas aisé.

Comme il sera difficile de pouvoir calmer le front social, en raison des appréhensions de certaines forces syndicales et partisanes quant à la pertinence d'une privatisation du secteur public et le risque de réduction des effectifs qu'elle induit. Or, l'ouverture d'une partie du capital de certaines entreprises publiques a été déjà entérinée par la LF 2016, suscitant la controverse même si l'exécutif s'est voulu rassurant.

Toutefois, des palliatifs !

Tenus d'apporter des réponses convaincantes, de mettre en œuvre des solutions, les pouvoirs publics seront contraints par l'actuel contexte financier restrictif et la nécessité de rationaliser leur gouvernance. Une rationalisation qui ne se suffira pas de solutions palliatives.

Certes, l'année 2016 devrait être également marquée par certaines améliorations au plan social et économique. Il s'agit notamment du lancement du crédit à la consommation. Ce qui permettra à des Algériens d'acquérir des produits nationaux, essentiellement les véhicules de marque Renault – Symbol ou des équipements électroménagers et d'ameublement, en contractant des crédits bancaires.

Mais aussi de l'amélioration de l'accessibilité au logement, des centaines, voire des milliers de postulants à la formule location-vente ou public promotionnel devant recevoir leurs habitations durant les mois à venir, sans omettre les actions de relogement et d'éradication de l'habitat précaire notamment.

D'autres événements sont annoncés pour 2016 et notamment le lancement de la téléphonie mobile de quatrième génération, à charge cependant de résorber le déficit infrastructurel et technologique dont pâtit l'Algérie. Ce qui constituera néanmoins des palliatifs, dans le contexte d'austérité imposée, d'insuffisances avérées en matière de bonne gouvernance.

En somme, l'année 2016 devrait être marquée au plan social par le triptyque : paupérisation latente, perturbations économiques et quelques palliatifs.

C. B.

L'ANNÉE S'ANNONCE DIFFICILE

Plusieurs augmentations en perspective

L'année 2016 s'annonce très difficile pour les Algériens. Outre la hausse des prix de l'électricité et du gasoil et l'augmentation de nombreuses taxes, prévues dans le projet de loi de finances 2016, d'autres hausses des prix dans plusieurs secteurs sont attendues.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Le projet de loi de finances 2016 porte un sacré coup de fouet au mode de vie des Algériens et à leur pouvoir d'achat. Déjà nombre d'entre eux arrive à peine à joindre les deux bouts. La nouvelle de l'augmentation des prix du gasoil et de l'électricité prévue dans le projet de cette loi est ainsi tombée comme un couperet. Une fois la disposition entrée en vigueur, le prix du litre de gasoil sera porté à 14,98 au lieu de 13,70 dinars actuellement, soit une augmentation de plus d'un dinar par litre. Quant à l'augmentation de la TVA (taxe de la valeur ajoutée) sur l'énergie électrique, elle concernera toute consommation dépassant les 125 kilowatt/h (kWh). L'électricité sera augmentée à compter d'un certain seuil de consommation. A partir de 125 kilowatt/h (kWh), le consommateur payera 10% plus cher sa facture d'électricité. Les mauvaises nouvelles ne s'arrêtent pas là puisque ces augmentations vont entraîner d'autres augmentations et dans différents secteurs.

Produits de large consommation

La hausse du prix du gasoil ne sera pas sans conséquences sur les produits de large consommation. Les frais du transport et de la distribution vont être revus à la hausse et se répercuter ainsi sur les prix de tous ces produits. Bien évidemment, c'est au consommateur de payer la différence des factures. Les commerçants ont d'ailleurs anticipé et procédé dès lors à quelques «légères» augmentations des produits provenant de l'importation.

Transport des voyageurs

Si les transports publics ne connaîtront pas d'augmentation des prix du titre de voyage, comme l'a assuré récemment le ministre du secteur, les transports privés des voyageurs ne vont pas s'en priver. Ces transporteurs privés guettent la moindre occasion pour augmenter les prix du transport. Cette fois-ci, l'argument leur est fourni : hausse du prix du carburant.

TIC et matériels informatiques

Le secteur de la téléphonie de troisième génération (3G) n'a pas été épargné par le projet de loi de finances 2016. L'accès à internet via les téléphones mobiles (3G) qui bénéficiait d'une TVA à taux réduit à 7% sera soumis à un taux normal applicable de 17%, occasionnant ainsi d'importantes augmentations des prix des abonnements à la 3G. Acquis aujourd'hui à 1 000 dinars, le forfait coûtera à partir de janvier prochain, entre 1 100 et 1 170 dinars.

Le projet de loi de finances 2016 prévoit également d'instituer un droit de douane de 30% sur les importations de matériels informatique (ordinateur complet, PC portable complet, serveur tour et rack).

Automobiles

Comme chaque année, le coût des véhicules connaîtront une hausse qui vacille entre 1% à 2% selon les concessionnaires automobile. Une augmentation qui sera dure à supporter par le consommateur avec déjà la taxe du véhicule neuf (TVN) qui a connu une hausse en août dernier. Et pas que cela puisque le projet de loi de finances 2016 prévoit d'augmenter de manière significative le prix de la vignette automobile dont le prix sera fixé à 10 000 dinars pour certains véhicules de moins de trois ans. S'agissant des véhicules compris entre trois et six ans, la vignette sera portée à 6 000 dinars. Quant à ceux de 6 et 10 ans, le prix de la vignette sera autour de 4 000 dinars.

Le crédit à la consommation à la rescousse ?

Réintroduit par la loi de finances complémentaire 2015, le crédit à la consommation constituera peut-être le seul échappatoire pour le consommateur algérien. Seulement cette fois-ci, ce ne sera que pour la production locale notamment l'électroménager. Des produits longuement «boudés» par les Algériens. La Symbol issue de l'usine Renault d'Oran figure justement dans la liste des produits locaux concernés par le crédit à la consommation.

Ry. N.